

23

Au *fil* de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - JANVIER 2025

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE • FOUROLLES • **SAINT-MARTIN-SUR-OCRE** • LES FLEIX • **SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF** • FRAUVILLE • BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLERIES • CHARMANT • LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY



Cyanotype réalisé par des élèves de la classe élémentaire du Val d'Ocre.



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

LA MUNICIPALITÉ
INFORME
Yonne Tour Sport
pour la 2^e fois au
Moulin du Berceau

LA VIE AUX
VILLAGES
Le repas de Noël de la
commune

QUESTIONS À...
L'École du dehors

À la fin de l'année 2025, la dépouille de Marc Bloch, historien et résistant, entrera au Panthéon. Ces rendez-vous mémoriels que sont les cérémonies de panthéonisation, sont les occasions de se pencher et se souvenir du parcours et de l'histoire d'hommes et de femmes que la République a décidé d'honorer. Les panthéonisations s'accompagnent parfois de critiques ou de polémiques, mais surtout de l'évocation et du souvenir d'une œuvre, de faits glorieux et souvent d'un engagement.

Universitaire, historien, Marc Bloch¹ a été mobilisé durant les deux guerres mondiales. Il entra dans la clandestinité de la Résistance fin 1942. Il fut arrêté en mars 1944 puis fusillé le 16 juin de la même année.

Il a publié de nombreux textes dans lesquels les dirigeants de son époque furent fréquemment critiqués.

Il y a plus d'un siècle, en 1921, Marc Bloch a fait paraître un texte d'une modernité étonnante intitulé « Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre ». Se basant sur sa propre expérience durant le conflit de 1914-1918 et sur quelques autres parutions, Marc Bloch analyse de façon détaillée ce phénomène, largement exploité durant la guerre, qu'est la multiplica-

tion des fausses nouvelles : « des fictions adroitement inventées par des hommes ingénieux, dans le dessein d'incliner à leurs vues, l'opinion publique ou tout simplement [...] afin de lancer un commerce. »

Marc Bloch est donc un homme de notre époque et cette leçon est d'une actualité troublante.

L'année 2024 qui vient de s'achever fut l'occasion d'entendre tout et son contraire, de mêler le faux et le vrai, où « trop nombreux sont les hommes qui circulent les yeux à demi-fermés au milieu d'un monde extérieur qu'ils dédaignent de regarder ».

Pour cette année qui débute, je vous souhaite à nouveau de circuler les yeux ouverts, d'éviter les fictions adroitement inventées et surtout, surtout, de vivre animés par l'amitié et la solidarité.

À vous tous, vos familles, vos amis, vos voisins, je souhaite une très belle année 2025 !

Bernard Curnier, votre maire

¹ Marc Bloch (1886-1944)

« Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre »
– Revue de Synthèse historique.
Librairie Leopold Cerf 1921.



Le Val d'Ocre, 22 novembre 2024.

Photo A. Nguyen Dao

Sommaire

Édito.....	p. 2
La municipalité informe.....	p. 3
La CCAB.....	p. 6
La vie aux villages.....	p. 7
Questions à.....	p. 15
La vie associative.....	p. 16
Portrait	p. 21
Les conseils municipaux.....	p. 22
Bloc notes.....	p. 28

Couverture : réalisation des élèves de la classe de A. Lecompte, atelier "Cyanotype" - Journées photographiques du Val d'Ocre, 2024.

Remerciements aux photographes : C. Audoinaud, CCAB, P. Cibille, Fondation Tara, C. Henry, P. Lagrange, A. Lecompte, J.-H. Motard, A. Nguyen Dao, F. Richez, C. Sardet, F. Villecroze, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, Charlotte Audoinaud, Corinne Bretel, Philippe Cibille, Karen Delin, Martine Ducourty, Jean-Hugues Motard, Leslie Tissier, Siam Villière, les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Stéphane Korsia, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction : fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°23 tiré en 500 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page : Anne Nguyen Dao

LA MUNICIPALITÉ INFORME

■ LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

La cour des Pandas

Des travaux de restructuration de la cour des Pandas ont été réalisés. Durant l'été 2024, la cour des Pandas a subi une profonde modification afin d'en augmenter la surface. Celle-ci est passée de 220 à 310 m², donnant ainsi aux enfants plus d'espace pour les jeux et les activités extérieures. Ces travaux ont été également l'occasion de sécuriser la cour du centre de loisirs. Le budget total s'est élevé à 35 264€ ttc subventionnés à hauteur de 77%, en grande partie par la Caisse d'allocations familiales (CAF).



Tonte et entretien des chemins

Chacun d'entre nous a pu observer la pluviométrie exceptionnelle du printemps et de l'été et par conséquent la nécessité de tondre plus fréquemment. Il en a été évidemment de même pour nos agents municipaux, dont la charge « espaces verts » a été très importante durant cette saison 2024.

Au cimetière

Chaque année, les 1^{er} et le 11 novembre sont deux dates importantes où nos cimetières sont des lieux de mémoire. Mémoire des familles le 1^{er} novembre, mémoire des soldats morts pour la France le 11 novembre.

Traditionnellement, lors de la cérémonie du 11 novembre, les sépultures de nos anciens tombés au combat étaient marquées d'un signe de reconnaissance « bleu-blanc-rouge ». Nous avons souhaité que cette marque de respect



et de souvenir perdure sur les tombes au-delà du 11 novembre, durant toute l'année. Aussi, sur chaque sépulture de soldat « mort pour la France » nous avons apposé de façon définitive une plaque aux trois couleurs.

Route de La Chaume aux chèvres

Un tronçon de la route de La Chaume aux chèvres a été rénové durant l'été 2024. En effet, lors de la pose des poteaux de la fibre, une buse a été malencontreusement endommagée. Durant près d'un an, d'importantes infiltrations d'eau ont provoqué un effondrement du bas-côté puis une dégradation de la chaussée. Les travaux n'ont pu débuter qu'après les expertises des assurances. Un problème similaire provoquant un dysfonctionnement du réseau d'assainissement au niveau du carrefour des Placeaux a également nécessité une intervention.

À ce jour, la commune est en attente du montant de la prise en charge par les assurances.

Achat de matériel



La commune a investi dans l'achat d'un nouveau broyeur d'accotement qui permettra un entretien plus facile et régulier des bords de route. L'achat du précédent datait de 27 ans.

Les entrées du village

La contrôle de la vitesse des véhicules dans la commune est un sujet sur lequel le Conseil municipal travaille ; en particulier sur l'axe de la Rue Chaude et le carrefour des Placeaux qui devront être aménagés.

À ce jour, les subventions demandées n'ont pas été obtenues et notre projet doit donc évoluer. En attendant, nous souhaitons malgré tout avancer et des aménagements rou-

tiers (rétrécissement de chaussée) ont donc été réalisés sur les trois entrées de notre commune :

- à l'est sur la D219 en venant de St Maurice-Thizouaille
- au nord sur la D955 en venant d'Aillant-sur-Tholon
- au sud sur la D955 en venant de Toucy.

Ces rétrécissements de chaussées ont pour objectif de modérer la vitesse des véhicules entrant dans l'agglomération. Ce sont les premières étapes d'un projet plus global.

■ DÉCÈS DE MARIE-JO VALPRÉMIT

Marie-Jo Valprémit était la fille de Robert Falcucci, célèbre peintre ayant vécu de nombreuses années à Saint-Aubin.



Marie-Jo Valprémit.

Cinquième enfant d'une fratrie de sept, Marie-Jo Valprémit nous a quittés le 9 octobre 2024, deux ans après Pierre son mari.

L'un comme l'autre furent des figures incontournables de notre commune. Pierre participa durant de longues années à la vie du conseil municipal. Quant à Marie-Jo, elle était toujours prête à accueillir avec gentillesse les nouveaux venus et les anciens du vil-

lage. Musicienne talentueuse, elle passait de long moment à jouer du piano. Elle nous a régales de ses nombreuses improvisations lors de différents événements communaux.

■ FIBRE OPTIQUE ET CUIVRE

Voilà deux ans que les habitants du Val d'Ocre peuvent se connecter à internet via la technologie de la fibre optique. Une question nous est souvent posée : « Nous sommes actuellement équipés du téléphone fixe et de la technologie ADSL (dite du cuivre). Sommes-nous vraiment obligés de passer à la fibre ? ».

Des commerciaux peu scrupuleux sèment parfois le doute en indiquant la fin rapide et le dé-provisionnement de l'ancien système. Ce n'est que partiellement exact et ces quelques lignes ont l'ambition de partager avec vous les informations réelles en notre possession.

La fin « du cuivre » et donc l'obligation de migrer vers la fibre se déroule étape par étape. À chaque étape, une première date indique que la commercialisation de l'ADSL (le cuivre) est terminée, puis une seconde date indique que l'ADSL n'est plus opérationnel et donc que la migration vers une offre « fibre » devient incontournable. C'est cette seconde date qui est importante et qui indique la date butoir pour passer à la fibre.

Actuellement la commune du Val d'Ocre n'est planifiée ni dans le lot 1 (fibre obligatoire au 31/01/2025), ni dans le lot 2 (fibre obligatoire au 27/01/26), ni dans le lot 3 (fibre obligatoire au 31/01/2027). Pour les lots 4, 5, 6 et 7 le passage

à la fibre sera respectivement fin 2027, fin 2028, fin 2029 ou fin 2030.

En conclusion, la technologie actuelle dite « cuivre » restera opérationnelle au Val d'Ocre au moins jusqu'en fin d'année 2027.

■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année nous avons célébré la mémoire des soldats morts pour la France, d'abord au monument aux morts puis au cimetière. Lors de son discours devant le monument, le maire a rappelé à notre souvenir les soldats étrangers, en particulier venus du continent africain, qui sont tombés sur le champ d'honneur.



Commémoration du 11 novembre, au monument aux morts puis aux cimetière.
Photo A. Nguyen Dao.

■ YONNE TOUR SPORT

C'est avec une grande fierté que notre commune a accueilli Yonne Tour Sport pour la 2^e fois, le 30 juillet dernier. Cet événement, organisé par le Conseil départemental, a permis à de nombreux jeunes de 6 à 17 ans accompagnés de leurs familles, de s'initier à une vingtaine de disciplines sportives dans un cadre ludique et gratuit. Les élus locaux et les nombreux bénévoles présents ont contribué au succès de cet événement.

Des sports multiples

Malgré une chaleur accablante, le site du moulin du Berceau a accueilli près de 300 personnes venues profiter de cette journée placée sous le signe de la découverte sportive et de la convivialité. BMX, tir à l'arc, escalade, quad, handisport... autant d'activités qui ont su captiver les enfants et susciter de nouvelles vocations, tout en permettant à chacun de se dépasser dans un environnement bienveillant. Cependant, en raison des températures élevées, les organisateurs ont pris la décision de réduire l'événement à une demi-journée, garantissant ainsi la sécurité et le confort des participants. Malgré cette contrainte, l'enthousiasme et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

S'initier à de nouvelles disciplines

Les familles, ravies de l'initiative, ont salué les efforts du Conseil départemental pour rendre accessible un large éventail d'activités. Pour de nombreux jeunes, l'Yonne Tour Sport représente une chance unique de s'initier à des disciplines parfois peu accessibles au quotidien.

À l'issue de cette journée, nous espérons que Yonne Tour Sport continuera à faire étape dans la commune. En attendant, cet événement restera un beau souvenir pour les enfants et leurs familles, témoignant une fois de plus de l'importance du sport comme vecteur de lien social et de bien-être.

Karen Delin



Photos F. Richez.



■ RÉNOVATION DE LA PISCINE

Bientôt une piscine rénovée dans l'Aillantais !

La piscine de Montholon est devenue une compétence de la Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne (CCAB), par décision du Conseil communautaire du 6 juillet 2023.



Site apprécié des Aillantais et des Aillantaises, il n'avait pas rouvert ses portes depuis sa fermeture lors de l'épidémie du Covid-19 car il exigeait d'importants travaux de rénovation.

L'année 2024 a été consacrée au projet de rénovation et de restructuration de l'équipement dont voici les principaux axes.

Les transformations prévues

- Le bassin sera rénové, et un nouveau bâtiment sera construit pour accueillir l'ensemble des locaux dédiés à la piscine (locaux du personnel, locaux techniques, vestiaires, cabines individuelles, casiers, douches et sanitaires) mais également un sas d'accueil et une salle de sport.
- Les espaces verts seront étendus.
- Plusieurs options sont envisagées et seront arrêtées en fonction du coût : une banquette massante située dans le bassin enfants pour le confort des adultes surveillant les enfants, une aire de jeux permettant aux plus petits de se familiariser avec l'eau, un jacuzzi ou la rénovation d'un local présent sur site en buvette/snack.
- Dans le cadre de ce projet, la Communauté de communes s'inscrit pleinement dans les enjeux de transition écologique : bâtiment basse consommation, renaturation et re-végétalisation des lieux, récupération des eaux de pluie pour réutilisation sur le site.



Maquette du projet final.

Les coûts

Le coût global du projet est de 2 210 000€ ht. Des subventions sont attendues notamment des services de l'État, de la Région et de l'Europe. La Communauté de communes sollicite également le Conseil départemental spécifiquement pour la salle de sport.

Le calendrier

Les travaux ont débuté en décembre 2024 par une phase de démolition. La réouverture du site est espérée en juillet 2025, afin d'accueillir petits et grands et continuer à se créer des souvenirs dans l'Aillantais !

Leslie Tissier

■ LE GUIDE DES PRODUCTEURS LOCAUX

L'édition 2024 de ce guide se situe dans le projet alimentaire territorial. Grâce à ce guide, vous découvrirez les produits de nos producteurs locaux et pourrez ainsi faire le



choix des circuits courts et favoriser notre économie locale. Le guide est disponible dans chaque mairie de la Communauté de communes.

Rappel : l'association « À table ! Nous produisons pour vous » qui regroupe plusieurs producteurs offre la possibilité d'acheter leurs produits en un seul point de collecte : dans les locaux de l'office d'animation de l'Aillantais, place de la mairie à Aillant, tous les mardis soir de 17h30 à 19h.

■ LES RECETTES DE PATRICIA

Mini cannelés au chorizo et au comté

Pour 6 personnes :

- 60 g de chorizo doux
- 60 g de comté râpé
- 1 œuf + un jaune d'œuf
- 50 cl de lait
- 40 g de beurre
- 100 g de farine
- une pincée de sel.

Préchauffer le four à 200°.

Couper le chorizo en rondelles puis le mixer.

Faire chauffer le lait avec le beurre jusqu'à frémissement.

Battre l'œuf avec le jaune. Saler modérément.

Incorporer petit à petit la farine et le lait pour obtenir une pâte bien homogène. Ajouter le chorizo mixé et le comté râpé

Beurrer vos moules à cannelés avec un peu de beurre fondu puis verser la pâte presque jusqu'en haut. Les cannelés ne devraient pas trop gonfler mais cela dépend des moules.

Enfourner et laisser cuire 40 à 45 minutes. Les cannelés doivent être bien dorés.

Bonne dégustation !

Patricia Guttadoro



■ DING ! DONG !

Quelque chose qui cloche...

Qu'un clocher sonne les heures, voire les demi-heures, voilà qui est logique et habituel (même si à Saint-Aubin, une erreur de programmation nous prive temporairement de ces sonneries horaires). Mais pourquoi notre clocher sonne-t-il à la volée à 7h50, 12h30 et 18h50 ? La plupart des personnes interrogées à ce sujet répondront sûrement : « C'est l'angélus ! », c'est-à-dire les sonneries censées appeler les paysans et les ouvriers au travail, annoncer la pause de midi et signaler l'heure du retour au foyer. Mais d'où vient cette tradition sonore ? Et pourquoi ces étranges horaires ?

Les sonneries horaires

En Occident, sonner les cloches toutes les heures a été rendu obligatoire lors du Concile d'Aix-la-Chapelle en 801. Mais, en pratique, cette décision était difficile par manque d'horloges fiables. De fait, cette consigne s'est rapidement transformée en un mélange de sonneries ecclésiastiques (prières et cérémonies) et administratives (ouverture du marché, heures des marées, couvre-feu, etc.).

En France, après l'invention des horloges mécaniques à poids moteur, le premier règlement sur les sonneries horaires est promulgué par Charles V vers 1370, les demi-heures et quarts d'heures étant sonnés sur des cloches distinctes. Indispensable à une époque où personne n'avait de montre !



Clocher de St-Aubin-Château-Neuf.

Photo Ph. Cibille.

Les sonneries de l'angélus

Les sonneries de l'angélus ont une histoire bien à elles. En 1095, au concile de Clermont, le pape Urbain II appelle à la première croisade et décrète, pour soutenir spirituellement les futurs croisés, deux sonneries par jour, matin et soir. Cette décision est considérée comme l'acte officiel de naissance de l'angélus.

En 1225, le pape Grégoire IX ajoute une sonnerie et une prière à midi.

En France, Louis XI généralise les trois sonneries de l'angélus vers 1475. À la même époque se généralise, dans les cathédrales, la présence d'une cloche spécifique pour l'angélus, sonnante sur la note LA. Les sonneries se normalisent enfin en trois tintements suivis d'une volée.

Quelles heures pour les sonneries de l'angélus ?

Les textes religieux ou administratifs établissant les trois sonneries de l'angélus ne définissent pas d'heures précises. Les sonneries de l'angélus sont donc venues naturellement se superposer aux sonneries « civiles » qui rythmaient le travail dès les années 1300. Par exemple, à Auxerre, un régime de sonneries, déterminé par une lettre patente de Charles VI datant du 1^{er} avril 1393, rythmait la vie des vignerons et des « laboureurs » (agriculteurs). L'horaire de la sonnerie du matin variait selon la saison : 5h en novembre, décembre et janvier, 4h30 en février, etc. Elle signalait, non pas le départ au travail, mais le lever. Ces sonneries devaient se faire sur la plus grosse cloche de la cathédrale Saint-Etienne. Cette tradition a perduré jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Aujourd'hui, les trois sonneries de l'angélus ont souvent lieu à 7, 12 et 18h, avec des variations locales et saisonnières. Certaines villes ont supprimé la sonnerie du matin pour respecter le sommeil des habitants. D'autres ne le sonnent plus qu'à la mi-journée.

Et dans notre commune ?

- À Saint-Martin-sur-Ocre, la cloche baptisée Marie-Charlotte s'est tue depuis de nombreuses années.

- À Saint-Aubin, le clocher abrite trois cloches baptisées Aubine, Marie et Germaine. On a fait le choix d'horaires légèrement décalés par rapport à l'heure pile, pour permettre de distinguer entre sonnerie horaire et angélus. C'est ainsi que nos angélus sonnent 10 minutes avant 8h et 19h et une demi-heure après midi (un choix arbitraire).

D'autres agglomérations de la région ont choisi de sonner l'angélus 7 minutes après 8h, 12h et 18 heures, par exemple... sans qu'il n'y ait rien qui cloche à cela !

Stéphane Korsia



Clocher de St-Martin-sur-Ocre.

Photo P. Lagrange.

■ OPÉRATION NETTOYAGE !

L'entretien des chemins

Une petite équipe assidue aux travaux de remblaiement du chemin des Ormes à Toucy se réunit dès que des gravats sont déposés par des particuliers ou des entreprises. À ce

jour, près de 70 mètres de chemin très dégradés ont été gagnés pour le futur bénéfice des usagers.



Un habitant du Val d'Ocre participe au remblayage. Photo J. H. Motard.

Préalablement à ces dépôts, il convient de contacter Jean-Hugues Motard au 06 43 09 17 56 afin de se donner rendez-vous et de constater la qualité des matériaux. Ces rencontres permettent avant tout de créer du lien social et de la convivialité entre concitoyens, au-delà des travaux physiques. Bien évidemment, toute nouvelle recrue sera bienvenue pour continuer à œuvrer.

Les mares

Le Conseil municipal s'était engagé à restaurer et entretenir les mares communales. Après le curage de la mare du Petit-Fumerault, nous voilà sur le chantier des deux mares des Champs-Blancs.

Le chantier, débuté en septembre avec une dizaine de bénévoles munis de leurs outils, a permis de défricher les abords pour laisser réapparaître deux jolies mares. Le chantier s'est terminé le 15 novembre à raison d'une de-



Photos Ph. Cibille

mi-journée de travail hebdomadaire. Un barbecue a clôturé le chantier.

Dès 2025, un espace d'environ 400 mètres carrés pourra accueillir les promeneurs sur le chemin du maquis de Merry-Vaux (parcours bleu fléché de 9 km qui part de la mairie). Deux superbes chênes centenaires se font face pour honorer l'utilité de ces mares qui ont pu par le passé abreuver les vaches des pâtures avoisinantes et accueillir les femmes qui lavaient leur linge dans le lavoir aujourd'hui disparu. Nous prévoyons d'installer une table et des bancs pour permettre le pique-nique.

Après le défrichage des abords, le curage des deux mares est programmé pour septembre 2025, période la plus faste pour le passage des engins et le respect de la faune.

De nouveaux bénévoles ont complété l'équipe d'origine, laquelle participera de façon interactive aux travaux à venir de l'association Val d'Ocre Patrimoine. Toute nouvelle présence sera la bienvenue car le nombre de chantiers en attente est considérable.

Jean-Hugues Motard

■ CET ÉTÉ AU MUSÉE

Plusieurs expositions se sont succédé cet été au musée Jean-Larcena. Laissons la parole aux artistes...

Arnaud Franc



Arnaud Franc.

Photo F. Richez

“ Quand Bernard Curnier, votre maire, ma proposé de postuler pour exposer au musée Jean Larcena, j'étais un peu partagé. Saint-Aubin, charmant village bucolique, niché sur sa colline, allait-il pouvoir exaucer mes espérances et mes attentes ? C'était sans compter sur l'investissement du noyau dur de l'équipe qui fait vivre ce lieu et, au-delà, de la population qui est venue nombreuse

découvrir le travail d'un artiste qu'elle ne connaissait pas. J'ai découvert un territoire vivant, créatif, curieux, ouvert à l'autre. J'ai été heureux de vous rencontrer, de vous introduire à mon art comme de découvrir les œuvres des artistes qui s'exposent au Val d'Ocre.

Merci à tous, bonne continuation. Au plaisir de vous retrouver à Saint Aubin... ou ailleurs ! ”

Arnaud Franc

Noriko Fuse

“ L'espace d'exposition, avec ses deux étages, est suffisamment vaste. Grâce à l'aide de Patrice qui assure chaque accrochage avec son très bon œil et son expérience, j'ai pu montrer mes recherches artistiques et présenter les différentes formes d'expression que j'utilise :

peintures sur toile, collages et dessins mais aussi gravures et monotypes. Le titre de mon exposition, *Équilibre, déséquilibre*, représente un élément important que je garde toujours à l'esprit lors de la composition de chacune de mes œuvres. De nombreuses nouvelles œuvres exposées cette fois-ci ont été également inspirées par les forêts et les arbres, et la règle de la nature est de toujours jouer sur l'équilibre et le déséquilibre.

De nombreux habitants du village étaient présents au vernissage. Nous nous sommes rencontrés, avons échangé et ils ont exprimé leur intérêt pour mes recherches créatives. J'ai également été très intéressée par les histoires du village, du musée et des nombreux artistes installés dans cette commune que le maire m'a présentés. Quelle richesse d'avoir ainsi un musée public dans un petit village !



Noriko Fuse.

Photo F. Richez

Nous avons eu la visite des élèves des écoles, initiative de leurs professeurs qui les accompagnaient. J'ai été particulièrement heureuse de ces moments de partage. Certains enfants, après avoir vu l'exposition avec leur classe, sont même revenus en entraînant leurs parents...

Je voudrais particulièrement mentionner la parfaite organisation de Françoise, qui a assuré la fluidité des préparatifs, du déroulement et de la fin de l'exposition. Je suis également très reconnaissante de sa présence à Sylvie, qui a dressé une magnifique table au vernissage, accueilli les visiteurs et partagé son intérêt à comprendre les œuvres afin de présenter l'exposition.

J'espère que ce musée et ce projet continueront à vivre longtemps ! Je veux enfin vous remercier de m'avoir invitée et d'avoir rendu cette exposition possible. ”

Noriko Fuse

Pascale Garcin

“ L'exposition *De l'atelier au paysage* m'a permis de présenter une large palette de toiles allant de mon environnement proche (natures mortes, vues d'atelier, pose de modèles, etc.) jusqu'aux paysages



Pascale Garcin devant une de ses œuvres.

Photo A. Nguyen Dao

de Puisaye qui m'ont attirée ici et fait y installer mon atelier d'artiste.

J'ai apprécié l'accueil et l'engagement de l'équipe municipale en charge de l'organisation et de la bonne marche de l'exposition.



Photo F. Richez

Le public était au rendez-vous, avec des rencontres riches en émotion, des discussions et partages artistiques, notamment avec les artistes du village et de la région, me donnant envie de poursuivre ces échanges à l'avenir.

Plusieurs de mes toiles ont trouvé leur place au sein du village, ce qui me réjouit.

J'ai aussi apprécié les matinées d'échanges avec les élèves des écoles très intéressés par nos quelques essais de gravure, auxquels ils ont activement participé, emportant leurs créations en classe à l'issue de ces ateliers pratiques. ”

Pascale Garcin

François Larcena

“ Cette exposition a permis à ma famille de rendre un très bel hommage à mon père François Larcena, artiste peintre, fils de Jean Larcena à qui est dédié le musée. Ce très beau lieu a été créé grâce à la sœur et au frère de mon père : Jeanne et Vincent Larcena.



Un peu plus de 30 ans après sa mort, j'ai été émue et ravie de faire sortir de l'ombre son œuvre si colorée.

Un immense merci à Françoise et Patrice d'avoir voulu et réalisé cette exposition. Merci au maire Bernard Curnier pour son accueil et à Sylvie Marchand pour son accueil souriant et attentif.

La famille Larcena, présente le jour du vernissage, offre un portrait de Jean Larcena, peint par son fils François.

En me rendant chaque dimanche au musée pendant toute la durée de l'exposition, j'ai pu me reconnecter un peu à Saint-Aubin où j'ai passé tous les mois de juillet de mon enfance et mon adolescence. J'y suis revenue avec plaisir et j'ai découvert combien ce village est devenu dynamique sur le plan culturel. Merci à tous ! ”

Sophie Larcena

Sounya Whang

“ L'exposition au musée Jean Larcena fut pour moi une rencontre humaine qui m'a fait découvrir un autre chemin de vie, inconnu. Comme un flot d'eau qui croise un nouveau courant et qui forme ensemble une rivière plus vaste. Je me voyais emportée loin, soutenue par une force paisible et attentionnée.



Performance de Sounya Whang au vernissage de son exposition "Signes et traces". Ci-dessous : Sounya Whang au musée Jean-Larcena.

Photos Ph. Cibille.



L'investissement généreux de l'équipe du musée m'a impressionnée. Et le partage avec un public autant curieux que passionné lors de ma performance fut entier.

Le pouvoir de l'art n'est pas mesurable, c'est si puissant. Une arme redoutable pour combattre la médiocrité du monde ! ”

Sounya Whang

■ À L'ATELIER 19B

Après l'exposition *Bestiaires* de l'association Mouv'art, l'Atelier 19b a accueilli durant le mois de juillet 2024, l'exposition *Itinéraires en Ocre* organisée par l'association Itinéraires. Malgré une météo très capricieuse, plus de 300 visiteurs ont pu admirer cette belle exposition.



Photo association Itinéraires.

L'association, créée à Levallois-Perret dans les années 80 par un collectif d'artistes contemporains, a déjà proposé une cinquantaine d'expositions en France et une vingtaine d'échanges avec l'étranger ont pu se concrétiser, entre autres jusqu'au Mexique et en Chine.

Parmi les artistes venus de diverses régions, quatre séjournent dans l'Yonne.

Comme le disait Michel Gand, l'un des artistes exposants : « Chacun avec sa sensibilité, chacun avec son exigence, chacun avec sa sincérité, ces artistes vivants offrent aux regards des visiteurs l'aboutissement de leurs recherches récentes, en totale liberté. Chacun dans son authenticité, chacun vers son rêve, chacun pour son idéal. Et si la vérité était dans l'art ? »

Corinne Bretel

■ LES JOURNÉES PHOTOGRAPHIQUES DU VAL D'OCRE

L'édition 2024 nous a laissé une impression de plaisir, celui d'avoir bien réussi notre coup. Ceci est motivé par le travail de préparation de l'Atelier 19b, la réouverture éphémère du bar-restaurant et les gros coups de mains qui montrent l'intérêt de nombreux Saint-Aubinois pour cette manifestation. La fréquentation est constante par rapport à l'année passée. Le public a été nombreux pendant les week-ends. Les ateliers cyanotype, photogramme et « J'efface pour gar-



Jeunes visiteurs devant l'exposition d'Olivier Bardina. Photo Ph. Cibille

der » ont été bien suivis. Enfin, les visites en semaine ont été bien remplies : Ehpad, École de la 2^e chance, Service d'Accueil de Jour, scolaires, loisirs jeunes, Oubrigado.

L'accrochage des huit photographes était aéré et bien mis en place (merci Denis et Éric), malgré le nombre important des œuvres exposées dont 46 clichés de Stéphane Schick à lui seul, ainsi que les grands tirages d'Aline Isoard, Kourtney Roy, Olivier Bardina, Charlotte Audoynaud, Laurène Berchoteau, Wall Ich, Xavier Lauprêtre, les pochettes de disque de Jacques Denis et les photos de Frédéric Gonzales exposées dans le bar. Avec les présentations et accrochages des différents des artistes, l'Atelier 19b a été le ventre très vivant de ces Journées.

La grange du bar a accueilli deux conférences-projections bien suivies, celles de Kourtney Roy puis Michel Charles et Malek Abbu. Le bar-restaurant nous a permis de nous retrouver après les expositions. Habitants, visiteurs et photographes ont de plus apprécié les cuisines délicieuses de Marie, Virgile, Zara et Christiane, ainsi que les desserts gourmands de Marie D. (l'autre Marie).

L'ouverture du bar-restaurant a nécessité quelques remises en forme et un bon nettoyage. L'Oiseau à ressorts a posé des cimaises pour accueillir une 1^{re} exposition. D'autres peuvent suivre. Ce matériel restera en place et fait maintenant partie de l'équipement du bar.

Le lieu a été rebaptisé « Le Bar des photographes », le temps du festival. Merci à toutes les aides reçues. Il y a eu un bel élan pour participer à cette opération bar.

L'Oiseau à ressorts travaille sur l'année 2025, anticipant le prochain 7^e festival qui sera aussi l'anniversaire des dix ans de l'association.

Philippe Cibille



Parmi les photographes présents au vernissage, Kourtney Roy (à gauche)
Photo Ph. Cibille

■ PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES

Le week-end des 5 et 6 octobre ont eu lieu les Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes (POAA) organisées dans l'Yonne par la Région. Laureline Lê, Hugo Duina, Céline Letournel et moi-même, nous avons ouvert les portes d'un espace en chantier dans mon habitation pour nous retrouver et composer en commun une scénographie originale. Chacun a

fait le choix de présenter des œuvres anciennes, abouties, ou en recherche.



Ci-dessus : accrochage de Hugo Duina ; ci-dessous : accrochage de Céline Letournel.
Photos C. Audoynaud.

Nous sommes ravis de ces temps de rencontre qui sont importants pour nous. Des temps d'échange qui nous permettent de nous retrouver face à nos travaux et ainsi d'évoquer nos doutes, nos questionnements, nos parcours, mais aussi et surtout de partager notre expérience créative et nos pratiques artistiques avec les visiteurs. En petit comité et en lien direct avec les artistes, ces moments offrent de vraies rencontres humaines que nous apprécions tout particulièrement.



Nous remercions le réseau Seize Mille à l'initiative de ce projet dans la Région Bourgogne Franche-Comté ainsi que tous les acteurs qui soutiennent le projet.

Charlotte Audoynaud

Un autre atelier était ouvert à cette occasion : celui du sculpteur Alain Vuillemet aux Placeaux, qui exposait en compagnie de Virgile Loyer (céramique) et Christian Calmèjane (photos).

■ FESTIVAL ÉCOUTE VOIR

Le Festival Écoute Voir a repris place à Saint-Aubin pour sa deuxième édition cet été, lors du dernier week-end du mois d'août.

Ce festival, organisé par des étudiant.es du CREADOC d'Angoulême (formation à l'écriture et à la réalisation do-

cumentaire) a pour but de faire découvrir le documentaire sous différentes formes et de faire la part belle à la jeune création.



Photo C. Henry

Au programme :

- des diffusions de documentaires sonores au casque et en collectif,
- des films projetés sous la grange du moulin du Berceau en présence des réalisateurs,
- divers ateliers autour de la découverte du son et de l'exploration de l'image,
- une exposition photo,
- un bingo sonore.

Et bien sûr des concerts pour couronner le tout et ajouter un côté festif et convivial au festival.

Ces moments de partage privilégiés ont permis de belles discussions et de riches échanges autour des œuvres proposées, trop peu souvent montrées au grand public.

Quoi de mieux pour terminer l'été ?

Siam Villière



Projections dans la grande du moulin du Berceau.

Photo C. Henry

■ CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

La cellule, de l'Océan à l'Homme

Les conférenciers Éric Karsenti et Christian Sardet nous ont fait voyager dans le temps : depuis l'origine de la vie sur la Terre jusqu'à l'apparition des premiers organismes pluricellulaires.

Éric Karsenti, biologiste, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Académie des Sciences, a été cofondateur et directeur scientifique de l'expédition *Tara océans*. Il s'est inspiré d'un message du commandant Jacques-Yves Cousteau pour introduire sa présentation : l'eau occupe 75% de la surface de la Terre, les cellules contiennent 80% d'eau et le corps humain est constitué de 60% d'eau. La vie est née dans les océans qui recouvraient la terre il y a plusieurs milliards d'années.



Éric Karsenti et Christian Sardet.

Photo F. Richez

L'origine de la complexité du vivant

Éric Karsenti est remonté jusqu'à l'origine de la vie pour nous expliquer que la complexité du monde vivant était due à des mutations, des duplications et des échanges de gènes. Il a pris pour exemple l'écosystème planctonique composé de virus, de bactéries, d'archées et d'êtres pluricellulaires tels que le zooplancton et toutes sortes d'animaux marins (crustacés, méduses, poissons, etc.).

Tara océan, aux sources de la biodiversité



Photo Tara Fondation.

Éric Karsenti est ensuite revenu sur l'expédition *Tara océan*. Lorsque celle-ci a débuté en 2003, la diversité extraordinaire du plancton n'était pas connue.

À partir d'images des expéditions successives que l'on peut re-

trouver sur le site internet :

<https://fondationtaraocean.org/expedition/tara-océans/>

le conférencier nous a montré que les océans étaient des « machines à mélanger les organismes ».

Les expéditions successives ont permis de réaliser un échantillonnage des êtres vivants dans les océans. Le séquençage des gènes et les progrès de l'imagerie numérique ont permis d'identifier des milliers d'espèces et mettre ainsi en valeur la richesse génétique des océans. Pour illustrer cette richesse, Éric Karsenti a fourni ces chiffres parlants : une cellule contient au minimum 500 gènes différents, le corps humain en contient environ 20 000 et on a identifié

plus de 200 millions de gènes dans le seul plancton. La complexification génétique continue...

Christian Sardet, biologiste et artiste, directeur de recherche émérite au CNRS, fut cofondateur et coordinateur de l'expédition *Tara océan*. À l'appui d'images magnifiques, il nous a parlé des organismes extraordinaires que l'on trouve dans le plancton qui constitue 95% de la biomasse des océans.

Il a insisté sur le fait que le plancton constitue l'écosystème le plus diversifié de notre planète.

L'évolution cellulaire

En s'appuyant sur un très beau dessin issu de son livre intitulé *Les cellules, une histoire de la vie*, Christian Sardet a daté les grandes étapes de l'évolution de la vie :

- Origines de la vie : 3,7 à 4 milliards d'années.
- Les procaryotes (êtres unicellulaires dépourvus de noyau, tels que les bactéries et les archées) : 3 milliards d'années.
- Les protistes eucaryotes (organismes simples, le plus souvent unicellulaires, possédant un noyau) : 1 à 2 milliards d'années.
- Apparition des êtres pluricellulaires : 1 milliard d'années.

« Les chroniques du plancton »

Dans le cadre de l'expédition *Tara océan*, Christian Sardet est à l'origine des « Chroniques du Plancton », série qui marie l'art et la science, dévoilant la diversité et la beauté des organismes marins qui dérivent avec les courants.

À découvrir sur le site : <https://planktonchronicles.org/fr/>



Photo C. Sardet.

En conclusion, le scientifique a insisté sur le rôle fondamental que jouent tous les organismes marins pour la santé et l'équilibre des océans. Ceci est d'autant plus précieux que les océans absorbent une grande quantité de gaz carbonique (CO₂) et produisent de l'oxygène (O₂), phénomène capital du maintien de la vie sur Terre.

Françoise Richez

■ SUCCÈS DU MARCHÉ DE NOËL !

Le 24 novembre, Saint-Aubin-Château-Neuf a vibré lors du marché de Noël organisé par les Pandas. Le décor féerique, les mascottes chouchoutées (dont Ti Biscuit, Olaf et le Pan-



De haut en bas : le foyer communal transformé en marché de Noël. Les bénévoles du marché !



da) et la visite du Père Noël ont enchanté petits et grands. Les visiteurs ont profité d'un large choix de gourmandises, comme les crêpes fabriquées par des bénévoles, le chocolat chaud onctueux et la tartiflette maison. Une trentaine d'exposants, des animations originales comme le stand de tatouages éphémères et le jeu du panier garni ont complété cette journée festive.

Rendez-vous le **30 novembre 2025** pour une nouvelle édition encore plus magique !

Karen Delin

■ JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat ce vendredi 6 décembre 2024, 13 personnes de la Communauté de communes de l'Aillantais ont reçu une récompense des mains de leurs maires respectifs.



Photo Ph. Cibille

L'évènement était organisé à Aillant, par le Comité départemental des médaillés jeunesse et sport et de l'engagement associatif.

Toutes sortes d'engagements dans des domaines tels que la culture, la préservation du patrimoine, les activités sportives, etc. étaient à l'honneur. La complémentarité entre les engagements bénévoles et le soutien municipal a été soulignée à maintes reprises.

Pour la commune du Val d'Ocre, Yvette et Éric Pace ont reçu un diplôme et une assiette. Lors d'une brève intervention, le maire Bernard Curnier a souligné la longévité de leur engagement dans le Collectif Musique et Danse (bals folk, pique-niques concerts, spectacles). Aujourd'hui, Yvette et Éric répondent toujours présents lorsqu'il s'agit de « donner des coups de mains » lors d'évènements organisés dans la commune.

■ UN MOMENT COMMUNAL ET... CONVIVIAL

C'est le 8 décembre 2024 qu'a eu lieu le repas de la commune. Soixante-dix convives se sont retrouvés autour d'un délicieux repas servi par l'équipe du traiteur Lallier. Un orchestre de jazz, le MV Quartet, a égayé ce moment convivial.

Quelques jours après ce repas festif, nous avons pu distribuer aux anciens les colis de Noël garnis de produits locaux.



Photos A. Nguyen Dao

QUESTIONS À...

Nous croisons le mardi et le jeudi matin dans les rues de Saint-Aubin, des groupes d'élèves joyeux, parfois un peu mouillés, qui semblent revenir de promenade avec le rose aux joues. Mais pourquoi ne sont-ils pas en classe à cette heure-là ? D'où viennent-ils ainsi joyeux et animés ?

Nous avons interrogé à ce sujet les deux enseignantes de Saint-Aubin qui pratiquent cette pédagogie avec l'aide de Fanny Villecroze.

Françoise Richez

■... À FANNY VILLECROZE

Fanny, habitante de notre commune, est animatrice nature au CPIE Yonne et Nièvre qui est le référent local de l'« École du dehors ».

L'École du dehors, qu'est-ce que c'est ?

C'est une méthode d'enseignement qui consiste à sortir chaque semaine avec sa classe dans un espace naturel proche de l'école. Plus qu'une simple sortie scolaire, il s'agit de faire classe dehors et d'y aborder tous les domaines d'apprentissages : compter, lire, pratiquer des activités sportives ou artistiques, découvrir son environnement ou réciter des poésies... La nature sert ainsi de support aux apprentissages. Cette pédagogie née au Danemark dans les années 50 s'est aujourd'hui largement répandue dans le monde et se développe actuellement en France. Dans l'Yonne et le nord de la Nièvre, une quarantaine d'enseignants participent à un groupe local d'échange de pratiques. Deux classes de Saint-Aubin, maternelle et élémentaire, ont rejoint le mouvement l'année dernière.

Sortir pour quoi faire ?

Les enfants passent de moins en moins de temps à l'extérieur : trajets automobiles, fascination pour les écrans, rythme de vie accéléré, etc. Cette sédentarité entraîne des problèmes de santé que l'on ne voyait pas avant chez les enfants tels que l'obésité, des maladies cardio-vasculaires ou encore des myopies. Nous ne bougeons pas assez, il est urgent de remettre les enfants dehors !

Par ailleurs, de nombreuses études montrent que les enfants apprennent mieux en se reliant à la nature et en découvrant le monde qui les entoure. Les activités varient selon les matières enseignées : calcul, sciences, géographie, etc. Mais aussi jeux de motricité, activités de découverte de la faune et de la flore, sorties d'observation. Les élèves découvrent des concepts de manière concrète en explorant leur environnement avec tous leurs sens. Cela peut aussi les motiver davantage et les aider à retenir les connaissances de manière plus efficace.

Quels sont les bienfaits ?

Parmi les très nombreux effets positifs de cette pédagogie, les recherches actuelles montrent :

- qu'elle favorise le contact avec le réel et contrebalance ainsi le temps passé sur les écrans ;
- les enfants développent leur sens d'observation de la na-

ture et la respectent mieux ;

- le fait de sortir, marcher, courir permet de lutter contre le stress, l'obésité et améliore l'équilibre psychique des enfants

- les activités dans la nature favorisent la créativité et les comportements d'entraide.

Autant de qualités qui seront utiles aux adultes de demain !



Lors d'une journée d'échange à Saint-Aubin, les enseignants se sont rendus au verger conservatoire et au moulin du Berceau. Photo F. Villecroze.

■... À JOHANNE LAGUILLAUMIE

Johanne enseigne aux maternelles, petits et moyens. C'est la deuxième année qu'elle pratique l'École du dehors.

Où et quand sortez-vous avec vos élèves ?

Cette année, nous n'avons commencé qu'en novembre. Nous allons au verger conservatoire, derrière le musée Larcena. Parfois nous restons sur les chemins de Saint-Aubin qui sont nombreux et variés. Les sorties s'effectuent chaque jeudi matin et nous restons sur place une heure à une heure et demie. Cela nous prend toute la matinée car les enfants marchent lentement et il faut les habiller/déshabiller... ce qui prend du temps en ce moment !

Les parents qui souhaitent nous accompagner sont les bienvenus.

Mais vous sortez par tous les temps ?

Oui. Les enfants apportent le matin une tenue de rechange qui permet d'affronter la pluie, la boue et le vent. Au verger conservatoire, l'association Val d'Ocre Nature a construit un abri suffisamment grand pour qu'on l'utilise en cas de pluie. Et les employés communaux nous ont construit des toilettes sèches, bien utiles avec nos petits !

Et quelles activités pratiquent les enfants ?

Au verger, la matinée est rythmée comme une matinée en classe. Voici par exemple des activités que nous faisons en octobre/novembre.

Nous nous rassemblons sur les souches disposées en rond. Chacun dit ce qu'il entend, ce qu'il voit. Nous apprenons et chantons des comptines adaptées à notre environnement. Chacun écrit son prénom avec des brindilles ramassées.

Puis nous travaillons sur les quantités avec les marrons que nous avons récoltés. Nous faisons également des parcours de motricité, des jeux de relais. Je pourrais vous citer ainsi de nombreux exemples d'activités qui varient bien entendu selon les saisons.

Y-a-t-il un temps de « récréation » ?

Bien sûr ! Après ces activités d'apprentissage, les enfants disposent d'un temps libre où ils jouent : glissades, constructions, ... Cela change de la cour de l'école !

Et pour finir, nous lisons une histoire qui calme et rassemble. Puis nous rentrons en classe, fatigués, un peu salis, mais heureux !



■... À AURÉLIE LECOMPTÉ

Aurélié enseigne aux élèves de CE1 et CE2. Elle pratique également l'École au dehors pour la deuxième année.

Où et quand sortez-vous avec vos élèves ?

Nous descendons à pied tous les mardis matin sur le site du moulin du Berceau. Nous nous installons sur l'empla-

cement du jardin partagé. Dans un local du Moulin mis à notre disposition par la municipalité, nous stockons un peu de matériel pour les enfants. Les vêtements de pluie sont stockés dans la classe.



Photo A. Lecompte

Quelles activités pratiquez-vous avec vos élèves ?

Nous sommes tributaires de la saison et de la météo. Les jours de très mauvais temps, je privilégie les randonnées autour du village avec observation de la nature et collecte de matériel naturel.

Au Moulin, nous pratiquons les mathématiques, le français, des activités artistiques sonores et visuelles. Les pelouses se prêtent au sport, le ruisseau nous permet des observations scientifiques.

Les parents doivent s'interroger sur ces pratiques ?

En début d'année, j'explique aux parents les objectifs de cette demi-journée hebdomadaire, son utilité et son déroulement. J'insiste sur le fait que les enfants agissent en toute sécurité. Le fait de se trouver dans la nature développe aussi chez eux leur autonomie et leur capacité à s'organiser.

Est-ce que vos élèves apprécient ces demi-journées ?

Oui, c'est le cas. Ils sont très attentifs et enthousiastes.

LA VIE ASSOCIATIVE



■ CULTURE SPORT & TOURISME (CST)

Président : Marcel Papin

■ CST RANDONNÉES

Suite à la réunion de notre conseil d'administration du 10 septembre 2024, nous avons décidé de ne plus continuer

les randos, faute de participants. Les adhérents ont bien entendu été informés. Quelques rencontres se feront peut-être ultérieurement.

Nous offrirons à nos adhérents 2024, un repas qui se déroulera à Bleury (couscous) un dimanche de l'année 2025.

En ce qui concerne la bibliothèque et les cartes, ces sections restent en vigueur.

Une assemblée générale se déroulera en 2025.

*Marcel Papin, Josy Peillon,
Catherine et Jean Chevallier*

■ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Françoise Richez

En dehors de ses heures d'ouverture habituelles, **les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30**, la bibliothèque vous propose également de participer à un club de lecture.

Le club de lecture

Le club, animé par Martine Ducourty, est ouvert à tous, même non-inscrits à la bibliothèque, et sans engagement. Nous nous réunissons une fois tous les deux mois. Dans le cadre chaleureux de la bibliothèque, nous partageons nos lectures récentes, nos coups de cœur comme nos déceptions. Que ce soit autour de romans du terroir, historiques ou policiers, les échanges nous permettent de découvrir de nouveaux auteurs ou de nouveaux centres d'intérêt. Les commentaires, toujours animés et bienveillants, nous entraînent parfois dans des discussions passionnantes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La grande braderie

Ce fut le grand moment de l'automne pour notre bibliothèque ! Afin de dégager de la place sur nos étagères bien remplies, nous avons décidé d'organiser une grande braderie de livres qui s'est tenue le lundi 11 novembre dans la grande salle du foyer communal. Quel travail pour les bénévoles, mais aussi quelle réussite ! Nous avons vu partir des familles, les bras chargés de livres pour l'hiver. La moitié de notre stock de livres a ainsi été acheté à tout-petits prix. Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré les permanences tout au long de la journée et aux amis de la bibliothèque qui nous aidés à transporter les caisses de livres le matin et le soir.



Ci-dessus : une braderie de livre très fréquentée !

Ci-contre : des bénévoles entre deux "rushes".

Photo A. Nguyen Dao



Retour des caisses de livres le soir.

Photo A. Nguyen Dao

Vacances d'hiver et de printemps

Pendant les vacances scolaires, les horaires des permanences sont modifiés. Nous ouvrons une fois par semaine, le **mercredi de 16h30 à 18h30**.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et espère vous accueillir nombreux dans ses locaux !

Renseignements :

Françoise au 06 11 84 60 36

ou bibli.saintaubin@gmail.com

VAL D'OCRE PATRIMOINE

Président : Jean-Claude Pokrywa

Les églises

L'association, grâce aux bénévoles a permis de faire découvrir les églises de Saint-Aubin-Châteauneuf et de Saint-Martin-sur-Ocre dans le cadre des manifestations, « Un jour une église » et les Journées du patrimoine. De nombreux visiteurs ont pu admirer la richesse de notre patrimoine.

Les lavoirs

Outre ces visites, les bénévoles se sont réunis plusieurs samedis pour nettoyer et démailler les toitures des lavoirs de Sur-Ocre et Jeully permettant un accès facile aux promeneurs désireux d'admirer ces témoins d'un passé pas si lointain. Lors du nettoyage du lavoir de Jeully, l'employé communal avait déjà passé le tracteur broyeur



Nettoyage du lavoir à Sur Ocre.

Photo Val d'Ocre Patrimoine



dans le chemin d'accès au site quelques jours auparavant ; nous le remercions pour cette action car cela nous a permis de nous focaliser sur le nettoyage de la toiture

De nombreux autres sites sont programmés pour des actions similaires, les lavoirs et les bornes cisterciennes pouvant être sources de nombreuses promenades.

Contact :

valdocrepatrimoine@gmail.com

15 Grande rue – 89110 Saint-Aubin-Château-Neuf



■ **COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES (CMD)**

Président : Philippe Boiget

Que s'est-il passé depuis l'été dernier avec le CMD ?

28 juin : *Swing By Me*, jazz manouche exécuté par des musiciens exceptionnels qui ont mis une ambiance très chaleureuse en ravissant le public venu nombreux.



Le groupe *Swing By Me*.

Photo CMD



Mica and Co
le 5 juillet.
Photo CMD

5 juillet : *Mica and Co*, voix chanson française avec son album solo *L'optimiste* suivi du groupe *Terrain Vague* : élec-

tro chanson française. Un groupe local avec de très belles paroles.

26 juillet : *Francky Gumbo*, mélange rock, swing et rockabilly. Le groupe a mis une ambiance de folie en jouant parmi les danseurs.

23 août : *Soul Air*, groupe soul, funk et R&B. Un style unique, mélange raffiné de soul classique et de sonorités modernes.

30 août : le festival *Écoute Voir* organisé par des étudiants en documentaires sonores et visuels, s'est déroulé dans deux lieux : au Moulin et au 12 Grande Rue. (Voir page 11).



L'ambiance chaleureuse des pique-niques concerts.

Photo CMD

Automne-hiver 2024 : le concours de soupe a eu lieu le dimanche 15 décembre à midi au château d'Arthé à Merry-la-Vallée.

Début de l'année 2025

Un bal folk est programmé le samedi **18 janvier** avec les ateliers accordéons et cornemuses, suivis des groupes *Parissi* et *Qui l'eût cru ?*

Notre assemblée générale est prévue courant octobre ou novembre 2025. Rappel : l'adhésion est de 10 € pour un an. Les adhésions et dons permettent de bénéficier d'une réduction fiscale de 66 %.

Contact :

collectifmusiquesetdances@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/cmd.cmd.564>

Site : <http://www.collectif-musiques-dances.fr>



■ **LES PANDAS**

Directrice : Karen Delin

Chronique des événements depuis juin 2024

Depuis juin 2024, le centre de loisirs « Les Pandas » a su captiver les enfants avec un programme d'activités, riche en découvertes, aventures et moments de partage. Les événements de cet été ont laissé des souvenirs marquants aux participants, avec une diversité de camps, sorties et activités thématiques.

Été 2024 : des expériences enrichissantes pour tous les âges

L'été 2024 au centre « Les Pandas » a été conçu pour répondre aux envies des enfants, des tout-petits aux plus grands, avec des programmes adaptés à chaque groupe d'âge.

- **Camp de deux jours et une nuit pour les 3 à 6 ans** au moulin du Berceau. Pour les plus jeunes, le centre a organisé un mini-camp au moulin du Berceau, où les enfants ont vécu leur première nuit loin de la maison dans un cadre sécurisé. Jeux en plein air, contes et activités sensorielles ont rythmé cette expérience enrichissante pour les 3-6 ans, leur offrant une initiation douce à la vie en camp.
- **Camp au lac du Bourdon pour les plus grands.** Le camp des plus grands au Bourdon a été un des moments forts de l'été, combinant aventure, sport et découverte culturelle.



Photo Les Pandas

- **Activités sportives et nautiques.** Les enfants ont eu l'opportunité de participer à diverses activités sportives, incluant des randonnées, des jeux collectifs et même des sports nautiques comme le canoë et la voile sur le lac du Bourdon. Ces activités ont non seulement permis aux enfants de développer leur endurance et leur esprit d'équipe, mais aussi de découvrir les plaisirs des sports aquatiques en pleine nature.
- **Visite nocturne du château de Saint-Fargeau.** L'exploration nocturne du château de Saint-Fargeau a plongé les jeunes dans un cadre médiéval fascinant, leur permettant de vivre une aventure immersive à la lumière des torches.
- **Atelier de poterie au couvent de Treigny.** Dans un cadre calme et inspirant, les enfants ont également visité le couvent de Treigny, où ils ont participé à un atelier de poterie. Inspirés par la fable du Lièvre et de la Tortue, ils ont créé des sculptures en argile, développant leur créativité et découvrant les techniques de modelage.
- **Thématiques hebdomadaires au centre.** Le programme d'été au centre des Pandas a inclus diverses activités thématiques chaque semaine :
 - **Jeux Olympiques.** Des mini-compétitions de type olympique, adaptées à chaque âge, ont encouragé l'esprit sportif et le dépassement de soi.

Par ailleurs, le passage de la flamme olympique à

Saint-Fargeau a été un moment symbolique de l'été. En assistant à cet événement les enfants ont ressenti l'excitation des Jeux Olympiques et ont pu participer aux activités sportives organisées au centre, inspirés par l'esprit olympique de solidarité et d'amitié.



Photo Les Pandas

- **Ateliers créatifs.** Peinture, sculpture, et autres créations artistiques ont permis aux enfants de s'exprimer et de ramener des souvenirs faits main.
- **Sorcellerie et magie.** Une semaine magique a transporté les enfants dans un monde fantastique avec des activités autour de la sorcellerie, incluant la création de potions, des chasses aux trésors et des spectacles de magie.
- **Découverte du monde animal.** L'été s'est conclu avec une visite dans un zoo immersif, où les enfants ont découvert des espèces fascinantes et vécu une expérience pédagogique en immersion.



Photo Les Pandas

La rentrée 2024

Après un été dynamique, le centre a rouvert en septembre avec des activités régulières pour accompagner les enfants dans leur quotidien. Jeux, animations éducatives et ateliers créatifs sont de nouveau au programme pour les jeunes.

Les vacances de Toussaint

Les vacances de la Toussaint 2024 ont été l'occasion de célébrer l'automne et Halloween avec des ateliers thématiques et des jeux de saison.

En parallèle, le centre s'est attelé aux préparatifs du marché de Noël du 24 novembre, un événement incontournable qui a inclus la vente de sapins de Noël et de divers produits artisanaux. (Voir page 11).



Photo Les Pandas

Les projets 2025

L'année 2025 du centre de loisirs des Pandas s'annonce tout aussi animée, avec de nombreux événements programmés.

- Assemblée générale en mars 2025, pour dresser le bilan de l'année 2024 et échanger sur les projets futurs.
- Vente de saucissons au premier trimestre, une action de collecte de fonds pour soutenir les projets du centre.
- Vente de plants et fleurs en avril 2025, un rendez-vous pour embellir les jardins de la communauté.
- Participation au vide-grenier du 8 mai 2025, une journée familiale pour faire des découvertes et de bonnes affaires.

En conclusion

Depuis juin 2024, le centre de loisirs « Les Pandas » a offert des expériences enrichissantes et variées, depuis le mini-camp au moulin du Berceau jusqu'aux activités sportives et nautiques du camp du Bourdon. Avec des événements comme le passage de la flamme olympique et les projets pour 2025, le centre continue d'être un lieu de rassemblement et d'épanouissement pour les enfants et les familles.

Informations: pandas89@outlook.fr



L'OISEAU À RESSORTS

Responsables : Ph. Cibille, J.-C. Berrucas, A. Nguyen Dao, D. Humbert

Un bar pour les Journées photographiques

L'association ressentait depuis quelque temps le besoin d'une buvette pour améliorer l'accueil du public au moment des Journées photographiques du Val d'Ocre. La 6^e édition du festival (voir page 10) était en préparation et le café-épicerie du village vacant depuis plusieurs mois. « Le Bar des photographes », bar éphémère, fut ouvert du vendredi 26 septembre au dimanche 5 octobre, les week-ends de 16h à 23h environ, et en semaine, entre 12h et 15h.

Quelle énergie joyeuse et créative déployée par la trentaine de personnes, des habitants du Val d'Ocre en majorité, pour assurer accueil, cuisine, pâtisserie, nettoyages, rangements, aménagements, et tout ce qu'il faut pour ouvrir un « bar » chaleureux.



Repas après la conférence-projection de Kourtney Roy. Photo Ph. Cibille

Le « Bar des photographes », un lieu animé

Les week-ends nous avons reçu les visiteurs des Journées photographiques, et le public venu assister aux deux conférences qui se sont tenues dans la grange du bar, avec les artistes Kourtney Roy et Michel Charles. En semaine, les photographes présents durant le festival pouvaient y prendre leur repas le midi.

Nous y avons aussi accueilli les visiteurs, les groupes (écoles) et les personnes qui ont passé la journée à Saint-Aubin entre la visite des expositions à l'Atelier 19b et les différents ateliers proposés par l'équipe (cyanotype, photogramme, écriture et photo, arts plastiques et photo).

Présentation de livre de photographie

Le 13 décembre, Philippe Cibille y a présenté son livre *Mes trente années de cirque* (éditions Sanssouire). Le photographe a commenté un riche diaporama à travers lequel il nous a fait voyager dans l'univers du cirque contemporain qu'il a bien connu. Il n'a pas manqué non plus de délicieuses nourritures terrestres concoctées par les bénévoles. Comme pour les précédentes soirées, le public a été là !

Une belle expérience

Le fait de disposer du bar a permis d'enrichir les Journées photographiques, et a facilité la gestion de la restauration (des photographes sont logés et nourris durant une semaine) ; par ailleurs, cela a permis de concrétiser le temps du festival, l'idée d'un lieu de rencontre citoyen. Ce fut une belle expérience !

Il faut remercier très fort toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur énergie, leur enthousiasme, leurs compétences, pour ré-animer le lieu, et tous nos remerciements à la municipalité qui a accepté de le mettre à notre disposition.

L'équipe de l'Oiseau à ressorts

Contact :

contact@oiseau-a-ressorts

<http://journées-photographiques.fr>



Le Bar des photographes, bar éphémère.

Photo Ph. Cibille

■ KAREN DELIN

Rencontre avec Karen au centre de loisirs « Les Pandas », un joli lieu plein de couleurs.



Centre de loisirs des Pandas.

De l'art du bijou à celui de la petite enfance

Karen, née dans la Nièvre, a d'abord suivi une formation dans les métiers d'arts, section bijouterie. Plus tard, grâce à son expérience, elle a tenu la bijouterie de Toucy pendant 14 ans. Elle habite notre village depuis 2013.

À la venue de son premier enfant, les horaires professionnels n'étant plus compatibles avec son nouveau rôle de maman, elle entame une participation active au bureau du centre de loisirs de Saint-Aubin : *Les Pandas*. La passion aidant, elle deviendra, après passage de ses diplômes, animatrice puis directrice du centre.

Des tâches multiples l'y attendent : piloter l'équipe d'animation, élaborer un projet pédagogique, mettre en pratique les directives et règlements de l'État, trouver des financements, organiser des séjours de vacances et les transports... Son objectif est de faire « grandir » les 90 enfants inscrits au centre en leur insufflant le sens du respect, de la tolérance, du partage, et de l'entraide. Pour cela, de nombreuses activités sont organisées.



Karen Delin.

Les activités avec les enfants

Les activités sont mises en place par les deux animatrices Céline Sueur et Camille Schlachter : activités sportives, approche de l'art et de la culture par les visites d'expositions et du chemin des Arts, découverte de l'environnement et de

la nature en participant à des ateliers jardinage, expériences scientifiques, jeux et loisirs... *Les Pandas* sont le seul centre de l'Yonne à disposer d'un espace Snœzelen. Cet espace améliore le développement sensoriel, émotionnel et cognitif des enfants, en stimulant leurs sens de manière sécurisante et amusante. Karen s'est formée à cette approche nouvelle.



Activités au centre des Pandas

La liste des tâches s'allonge

Karen est en permanence en contact avec les parents. Elle organise la tenue des conseils d'administration, les assemblées générales de l'association des parents, la facturation aux familles...

Elle participe également à l'élaboration des demandes de subventions auprès de la Communauté de communes, de la Caisse d'allocations familiales, de la MSA et de la commune.

Des responsabilités municipales

En complément de toutes ses occupations, consciente de l'importance du lien avec l'activité de la commune et les différentes instances liées à l'Éducation Nationale, elle s'investit également comme adjointe au maire, au sein du Conseil municipal. Elle s'y occupe particulièrement de tous les sujets liés à l'enfance : conseils d'écoles, interlocutrice des assistantes maternelles et des professeures des écoles, vice-présidence du Sivos (le regroupement scolaire).

La commune essaie, dans la mesure de ses moyens, de soutenir financièrement tous les acteurs liés à l'éducation des enfants.

Le rôle des bénévoles

L'aide de bénévoles (parents et autres habitants) constitue un atout précieux aussi bien dans le bureau que dans l'organisation de différents événements, par exemple le marché de Noël et la vente de sapins. Les bénéfices récoltés permettent d'organiser des activités pour les enfants. Karen regrette cependant le peu d'implication des parents à la vie de l'association des *Pandas*, ce qui risque de mettre en péril le maintien du centre de loisirs.

Karen, une personne souriante, dynamique, engagée. Quel plaisir de la rencontrer !

Martine Ducourty

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

Présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Représenté.e.s : Aurélie Busset (par K. Delin), Jean-Hugues Motard (S. Rouet), Michel Fonfria (B. Duval)

Non représenté.e.s : Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Le compte rendu de la séance du 24 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Françoise Richez commente les propositions des subventions demandées par les associations.

Le maire fait procéder au vote, association par association. Sont exclus du vote les conseillers membres de l'association dont la subvention est soumise au vote (voir tableau ci-dessous).

VOTE (RECTIFICATIF) DES TAXES DIRECTES LOCALES 2024

Lors du vote du budget 2024, le conseil avait décidé de ne pas modifier la taxe foncière et de faire évoluer la taxe d'habitation d'un taux de 19,85% à 21%.

Cette décision est irrégulière. En effet, « les taxes locales, par rapport à l'année précédente, ne peuvent être augmentées dans une proportion supérieure à l'augmentation du taux de taxe foncière sur le bâti... ».

Nous sommes donc dans l'obligation d'annuler cette proposition d'augmentation et de revoter l'intégralité des taxes locales :

Le maire propose donc pour l'année 2024 les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 39,5% (inchangés par rapport à 2023)
- Taxe foncière (non bâti) : 47% (inchangés par rapport à 2023)
- Taxe d'habitation : 19,85 % (inchangés par rapport à 2023).

Pour mémoire, dans le département de l'Yonne, ces taxes sont respectivement :

- 44,16% pour la taxe foncière bâti
- 47,18% pour la taxe foncière non bâti.
- 22,98% pour la taxe d'habitation.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

Associations	Subv. 2023	Demande 2024	Commentaires	Proposition	Hors vote	Nb votants	Vote pour
ADMR	280 €	120	20€/adhérents. 6 adhérents en 2024.	120 €	2	11	11
LE BELLOVIDÈRE	200 €	À définir	Convention à renouveler chaque année. Animations écoles et bibli St-Aubin.	200 €	0	13	13
CMD		1 000 €	Projet Batucada : achat d'instruments à hauteur de 2 870€	600 €	1	12	12
CST bibliothèque	300 €	300 €	Réservée à l'achat de livres. Montant plus faible car don important de la section CST Tennis	300 €	1	12	12
MAM	200 + 600 €	300 €	Participation aux 20 séances d'éveil musical en anglais. Budget global 800€.	300 €	0	13	13
OISEAU À RESSORTS	500 + 100 €	600 €	Participation aux 6 ^e Journées photographiques. Budget global 8 872€.	600 €	0	13	13
LES PANDAS	500 €	600 €	Participation au camp d'été 7-11ans, lac du Bourdon. Budget global 4 412€.	600 €	0	13	13
AILLANT SPORT FOOTBALL		À définir	Participation à l'organisation du tournoi des jeunes.13 jeunes du Val d'Ocre inscrits.	130 €	0	13	13
TENNIS CLUB AILLANT		À définir	106 adhérents dont 54 moins de 18 ans. 3 jeunes du Val d'Ocre inscrits.	Reporté à l'année prochaine.	0	13	13
TOUCY ENTRAIDE		1 338 €	223 colis servis à des habitants du Val d'Ocre.	700 €	0	13	13
TOTAL	1 280	4 258		3 550 €			

NON-VALEUR BUDGET ASSAINISSEMENT

À la demande du Trésor public, le maire propose au Conseil l'autorisation de passer des non-valeurs sur le budget assainissement pour un montant de 216,72€ représentant 2 factures impayées datant de 2011 et 2012.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

Arrivée de Karen Delin avec le pouvoir d'Aurélié Buset à 19h.

DÉLIBÉRATION POUR DEMANDE DE SUBVENTIONS

Projet de réfection du chemin de la Croix pour 7 736,52€ ht (Colas)

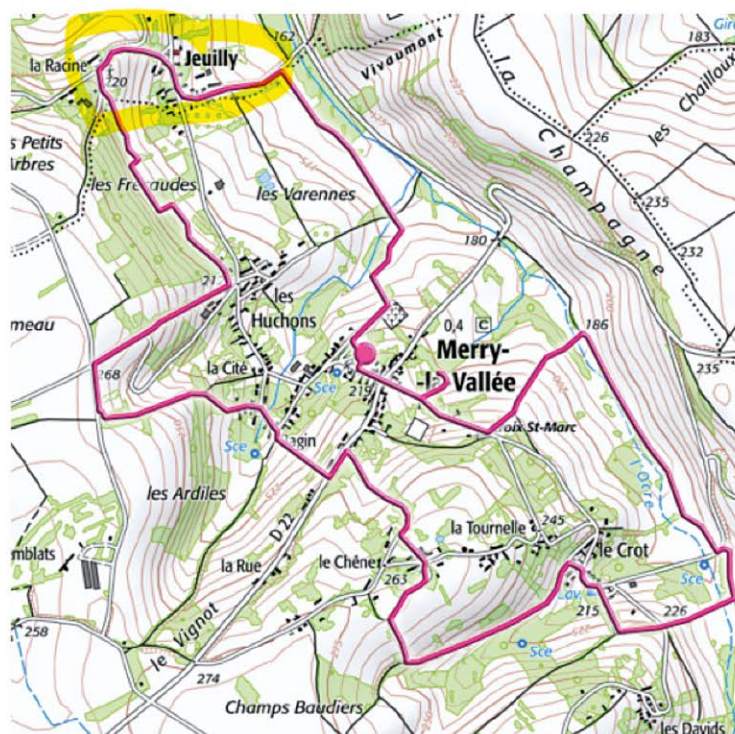
La commune envisage la réfection de ce tronçon de voie (environ 400 m²) à Sur-Ocre, sur lequel des écoulements provoquent des dépôts de cailloux et de terre se déversant sur la route départementale.

Le maire requiert l'autorisation du Conseil pour demander d'éventuelles subventions.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN CHEMIN AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES

Dans le cadre du dispositif « Un chemin, une école... » en partenariat avec la Fédération française de randonnée pédestre de l'Yonne, un parcours a été établi sur les communes de Merry-La-Vallée et de St-Martin-sur-Ocre.



Afin de labelliser ce chemin PDIPR, le maire demande au Conseil de donner son accord.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

UTILISATION DU LOCAL COMMERCIAL COMMUNAL POUR DES MANIFESTATIONS PONCTUELLES

Une annonce proposant la gérance du multi commerce va être diffusée sur le site de la CCI de l'Yonne. Durant la période des vacances, il nous semble important d'être à l'écoute de propositions même ponctuelles et d'être en mesure de contractualiser.

Le maire demande au conseil l'autorisation de proposer une convention d'une durée d'un maximum d'un mois à des candidats potentiels en attendant l'installation d'un nouveau gérant,

Bernard Duval demande au maire de vérifier que notre assurance couvre ce type d'évènement.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

- Fête de la sortie des écoles : La municipalité organise pour les enfants scolarisés à Saint-Aubin, un goûter de fin d'année scolaire dans les locaux du multi commerce.
- Élections législatives 2^e tour : passage en revue du tableau des assesseurs.
- Affaissement de la route de la Chaume aux chèvres : l'expertise aura lieu le 8 juillet.
- Pour la deuxième année, la commune du Val d'Ocre recevra « Yonne Tour Sport » le 30 juillet.
- Travaux :
 - Les Pandas : début prévisible fin de l'été.
 - Mairie : lancement d'une première phase (huisseries du bureau).
 - Rue Chaude : projet en construction avant la réunion de présentation.
- Écoulements d'eau sur la D 219 (croisement de la rue Chaude et de la Grande Rue). Des aménagements sur le terrain concerné sont en cours d'autorisation.
- Lavoire de Jouilly : un mur a été tagué. Stéphane Rouet prend en charge le problème.
- Les jeunes de l'Obrigado interviendront sur la commune pour des actions citoyennes les 9 et 23 juillet.
- Mares des Champs-Blancs. La mise à jour du devis de curage a été demandée.
- Végétation et haies en bord de route. **Le maire rappelle que l'entretien est à la charge des riverains.** La période de préservation des haies étant bientôt terminée, le maire demande aux riverains de planifier les tailles dans les meilleurs délais.
- L'achat d'un nouveau broyeur d'accotement est à l'étude.

CONSEIL MUNICIPAL DU
25 SEPTEMBRE 2024

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : Michel Fonfria (par B. Duval), Patrice Lagrange (par F. Richez).

Non représenté.e.s : Aurore Luquin, Pascal Robelot, Laurence Terraz.

Le compte rendu de la séance du 2 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Fabrice Salin à 18h40.

BUDGET COMMUNAL : PASSAGE
EN NON-VALEUR

À la demande du Trésor public, 2 172,17€ doivent être passés en non-valeur, soit une facture impayée en 2016 et 6 impayées en 2017.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le maire fait remarquer aux conseillers, qu'après le traitement de ces 7 écritures, les factures impayées résiduelles supérieures à 1 an sont au nombre de 3 :

- 1 écriture en 2016 de 205€
- 2 écritures en 2022 de 300€ (à déduire d'un acompte versé par un locataire).

DÉLÉGATION AU MAIRE

Afin de fluidifier la procédure de non-valeur des créances irrecevables de faible montant, l'article 173 de la loi n°2020-217 du 21 février 2022, ouvre la possibilité aux assemblées délibérantes des communes de déléguer cette décision à leur exécutif.

Le maire demande donc au Conseil de lui déléguer la décision de non-valeur pour des montants inférieurs à 100€.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

ÉCLAIRAGE PUBLIC :
AMORTISSEMENT SUR 20 ANS

Rappel : le chantier de rénovation globale de l'éclairage public de la commune est maintenant terminé. Le coût to-

tal du chantier s'élève à 232 294€, subventionné à hauteur de 60%. Reste à charge pour la commune : 92 917,93€.

Les paiements ont été effectués en deux fois :

- 50 911,29€ le 16 mai 2023
- 42 006,64€ le 20 juin 2024.

Ce type d'investissement est généralement amorti sur 20 ans. Voir le tableau en bas de page.

Le maire propose au Conseil une durée d'amortissement sur 20 ans.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

FÉDÉRATION DES EAUX DE PUISAYE FORTERRÉ

Il s'agit d'approuver l'adhésion de la commune de Sainte-Pallaye (communauté de communes Chablis Villages et Terroirs) pour la compétence eau potable.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Un système de Compte épargne temps (CET) va être mis en place pour les employés communaux.

Le CET est un droit pour l'agent. Son ouverture se fait à la demande expresse de l'agent concerné. Les titulaires de droit public employés à temps complet ou à temps non complet peuvent en bénéficier lorsque leur ancienneté est supérieure à un an. Le nombre total des jours maintenus sur le CET ne peut excéder 60 jours. Le report de congés annuels doit impérativement laisser un solde de congés pris égal ou supérieur à 20 jours.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

PROJET D'ADHÉSION À UN CONTRAT
COLLECTIF PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Dans le souci d'assurer une couverture de prévoyance et de santé de qualité aux agents, le conseil municipal donne mandat au Centre de gestion 89 (CDG89) pour organiser et réaliser une mise en concurrence d'un ou plusieurs organismes d'assurance, et pour conclure une convention de participation afin de couvrir le risque de prévoyance et santé des agents. Date d'effet au 1^{er} janvier 2025.

La maire précise le caractère facultatif de l'adhésion des bénéficiaires et propose d'adhérer à la convention de participation « risque prévoyance » et « risque santé » à la date du 1^{er} janvier 2025.

Le maire propose une participation communale de 10€ pour « le risque prévoyance » et de 15€ pour « le risque santé ».

Amortissement 20 ans		Année 1	Année 2	Année 3	...	Année 18	Année 19	Année 20	Année 21	Total
		2024	2025	2026	...	2041	2042	2043	2044	
22 juil. 23	50 911,29	2 545,56 €	2 545,56 €	2 545,56 €	...	2 545,56 €	2 545,56 €	2 545,56 €		50 911,29 €
30 juin 24	42 006,64	1 050,17 €	2 100,33 €	2 100,33 €	...	2 100,33 €	2 100,33 €	2 100,33 €	1 050,17 €	42 006,64 €
	92 917,93	3 595,73 €	4 645,90 €	4 645,90 €	...	4 645,90 €	4 645,90 €	4 645,90 €	1 050,17 €	92 917,93 €

L'adhésion au régime sera subordonnée à une ancienneté de 6 mois pour les agents contractuels.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

• **Mares des Champs-Blancs** (par J.-H. Motard) : Le projet de curage des mares des Champs-Blancs avance. Une équipe de bénévoles et de conseillers autour de Jean-Hugues Motard a réalisé un gros nettoyage de la végétation périphérique. L'intervention d'un prestataire extérieur pour procéder au curage sera planifiée mi-2025, les sols en proximité étant à ce jour trop humides.

Le maire rappelle l'intérêt des mares dans la gestion de l'eau et la prévention des inondations. De plus, les mares font partie intégrante du patrimoine et tout particulièrement celles des Champs-Blancs visibles sur le cadastre « Napoléon », ce qui nous permet avec certitude de les dater vraisemblablement avant 1800.

• **Achat d'un nouveau broyeur** (par S. Rouet) : La commune vient d'investir dans un nouveau broyeur d'accotement (8 760€) qui permettra un entretien plus facile des bords de routes.

• **Réfection de la route de La Chaume-aux-Chèvres** (par B. Curnier) : En avril 2024, nous avons constaté un effondrement d'un bas-côté sur la route de la Chaume-aux-Chèvres qui a entraîné une dégradation importante de la chaussée sur 20 m et qui, pour des raisons de sécurité, a dû être interdite à la circulation pendant plusieurs mois.

La détérioration de la chaussée a été causée par l'implantation de poteaux de la fibre. Aussi, un recours a été lancé contre les entreprises chargées du déploiement de la fibre. Un rendez-vous avec les experts de la commune et de la partie adverse s'est déroulé début juillet. Les travaux ont donc été réalisés après l'expertise.

À ce jour nous sommes toujours en attente du montant de la prise en charge par les assurances.

La municipalité est consciente du désagrément causé à certains habitants et tient à s'en excuser. Cependant, faire réaliser les travaux de réfection de la chaussée avant le rendez-vous avec les experts aurait compromis la prise en charge de ceux-ci par l'assurance (montant des travaux de réfection : environ 20 000€).

• **Rentrée scolaire 2024** (par M. Veillard) : 99* enfants inscrits au Sivos cette année (103 en 2023 et 90 en 2022).

• **MAM** (par K. Delin) : Deux des trois assistantes maternelles ont quitté la structure sans préavis. Un rendez-vous avec le service départemental de la Protection maternelle et infantile (PMI) est planifié début octobre.

• **Nouveau site internet de la commune** (par F. Richez) : Un chantier de refonte du site internet de la

commune a été lancé. Autour de Françoise Richez, Marie-Agnès Corbin, Aurélie Jaluzot et Yvette Pace porteront le projet.

• **Caméra vers les poubelles** (par S. Rouet) : Trop souvent, les ouvriers communaux sont dans l'obligation de nettoyer les abords des deux bennes à verres mis à disposition des habitants. Le maire rappelle qu'aucun dépôt en dehors des bennes n'est autorisé.

La mise en place d'équipement de contrôle va être étudiée. Le maire informe que les contrevenants seront verbalisés.

• **Coupe de bois** (par J.-H. Motard) : Coupe de bois vers la Chaume-aux-Chèvres. L'entreprise s'est engagée à remettre en état les bords de routes et fossés éventuellement dégradés.

Le maire indique qu'un arrêté encadrant l'intervention de forestiers sur les voies de la commune sera promulgué. Jean-Claude Pokrywa proposera au maire un modèle d'arrêté en application dans d'autres communes.

• **Journées Photographiques** (par F. Richez) : Les 6^e Journées Photographiques du Val d'Ocre se déroulent du 27 septembre au 6 octobre. Au-delà de l'exposition qui se déroule à l'atelier 19b, l'association L'Oiseau à ressorts accueillera durant la semaine de nombreuses structures éducatives (écoles, centres de loisirs, école de la 2^e chance, lycée de Toucy), mais aussi des structures d'accueil telles que les EPAHD.

L'exposition au musée Larcena (Sounya Whang) est prolongée d'une semaine pour permettre aux visiteurs de profiter des deux expositions (musée et Journées Photographiques).

• **Rue de Belleville** (par A. Jaluzot) : voilà quelques mois, la circulation dans la rue de Belleville a été mise en sens unique (du bas vers le haut). Un bilan va donc être fait avant de rendre cette modification définitive.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2024

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Patricia Gut-tadoro, Aurélie Jaluzot, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.

Représenté.e.s : Michel Fonfria (par B. Duval), Patrice Lagrange (par F. Richez), Jean-Hugues Motard (par S. Rouet).

Non représenté.e.s : Aurore Luquin, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

* auxquels se sont ajoutés 3 enfants pendant le 1^{er} trimestre, soit 102 enfants au total

Le compte rendu de la séance du 25 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT

À la demande du Trésor public, la somme de 947,93€ doit être passée en non-valeur. Soit 27 écritures.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

CIMETIÈRES : ABROGATION DES CONCESSIONS PERPÉTUELLES

Depuis 1996, les communes ne sont plus dans l'obligation de proposer des concessions perpétuelles. Afin qu'aucune ambiguïté ne perdure, le maire propose au Conseil de limiter les durées de concession à un maximum de 50 ans pour les deux cimetières et rappelle la tarification.

Ainsi, la commune nouvelle du Val d'Ocre proposera trois durées de concession dans les deux cimetières (St-Martin-sur-Ocre et St-Aubin-Château-Neuf), à savoir 10 ans, 30 ans et 50 ans.

Rappel des tarifs en vigueur :

	Cimetière St-Aubin et St-Martin	Cimetière St-Aubin et St-Martin	Cimetière St-Aubin et St-Martin	Cimetière St-Martin
Durée	Concession 2m²	Concession 4m²	Cavurne 1m²	Jardin du souvenir
10 ans	100 €	200 €	80 €	Gratuit
30 ans	300 €	600 €	150 €	—
50 ans	750 €	1 500 €	375 €	—

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

VENTE D'UN PAVILLON DOMANYS

Le code de la construction impose, pour chaque vente de logement à loyer modéré, d'obtenir l'avis du Conseil municipal. Celui-ci doit donner son accord à Domanys pour la vente d'un bien situé au 41 rue Chaude au Val d'Ocre (89110).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

CRÉATION D'UN CODE ASSUJETTISSEMENT À LA TVA

Le Trésor public nous demande, conformément à l'article 260-2 du code général des Impôts, de procéder à la création d'un code assujettissement à la TVA, dans le cadre de la location des locaux nus à usage professionnel d'activité des infirmières.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

REMPLACEMENT D'UN AGENT COMMUNAL

Le départ en congé maternité d'un membre de l'équipe administrative de la commune nécessite un remplacement.

Le maire demande donc au Conseil d'approuver un recrutement pour le remplacement partiel d'une adjointe administrative :

- durée hebdomadaire de 18h
- contrat à durée déterminée du 6 janvier 2025 au 30 septembre 2025.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

SURCHARGE D'ACTIVITÉ EN FIN D'ANNÉE

Afin de préparer et d'anticiper la clôture de l'exercice 2024 (transfert d'activité de l'assainissement et formation de l'agent dans le cadre du remplacement du congé maternité), le maire demande au Conseil d'approuver le recrutement d'un contrat à durée déterminée pour surcroît d'activité :

- durée hebdomadaire de 23h.
- contrat du 2 au 20 décembre 2024.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE

Le recrutement d'un contrat à durée déterminée sur la période du 2 au 20 décembre 2024 nécessite une demande modificative budgétaire.

Le maire demande l'autorisation au Conseil de procéder à une décision modificative (3 000€) comme suit :

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

MODIFICATION DES DÉNOMINATIONS DES GRANDES RUES

Avec la création de la commune nouvelle du Val d'Ocre en 2016, deux rues sont nommées de façon identique à St-Aubin-Château-Neuf (commune déléguée) et à Jeully (commune déléguée de St-Martin-sur-Ocre). Cette ambiguïté entraîne certaines difficultés récurrentes (livraisons par exemple).

De plus, dans le cadre de la loi du 21 février 2022 dite « loi 3DS » (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification), les communes doivent clarifier les adresses et les noms des voies.

Le maire propose au Conseil de modifier comme suit l'intitulé des deux Grandes Rues :

- à St-Aubin-Château-Neuf, la « Grande Rue » devient « Grande Rue de St-Aubin »
- à St-Martin-sur-Ocre/Jeully, la « Grande Rue » devient « Grande Rue de Jeully ».

Une information sera faite aux habitants de ces deux voies et les plaques de rue seront modifiées.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

SITUATION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT ET DES COLLECTIVITÉS DE L'YONNE

« Le Conseil départemental (CD89), collectivité en charge de l'action sociale et des solidarités territoriales, agit dans

une logique de proximité, pour soutenir les habitants de l'Yonne, ainsi que les projets des communes et des intercommunalités. [...] Personnes fragilisées, âgées ou handicapées, collèges, route départementales, service d'incendie et de secours, ou encore aides à la formation avec obligation d'engagement pour les futurs professionnels de santé : avec un budget de 500 millions € en fonctionnement et en investissement, le département de l'Yonne intervient dans de nombreux champs du quotidien, y compris dans les périmètres parfois éloignés des missions qui lui reviennent ».

La situation financière des collectivités territoriales et du département de l'Yonne en particulier, contraint celui-ci à demander à l'État des garanties et de nouvelles propositions sur les recettes allouées aujourd'hui et demain. Ceci souligne l'impératif d'une concertation effective et collective avec tous les échelons des collectivités.

Le maire propose donc au Conseil de soutenir cette motion proposée par le CD89 relative à la situation financière du Département et des collectivités de l'Yonne.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE COMMUNALE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La compétence « assainissement collectif » sera transférée à la Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne (CCAB) à partir du 1^{er} janvier 2025. Ce transfert de compétence est acté par l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2024 (n°PREF/DCL/BCL/2024/1044).

Cependant, une période transitoire est nécessaire durant l'année 2025.

Pour ce faire, la commune du Val d'Ocre doit solliciter auprès de la CCAB, la mise en œuvre d'une délégation de compétence pendant cette phase transitoire.

Les modalités de cette compétence seront finalisées lors d'une réunion de travail le 26 novembre 2024.

Le maire demande donc au Conseil l'autorisation de demander à la CCAB la délégation de compétence « assainissement collectif » durant l'année 2025.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

• MAM

Mme Delin informe le Conseil que, suite au départ de deux assistantes maternelles, une assemblée générale mixte de la MAM est convoquée le lundi 2 décembre 2024.

• City stade

Le projet d'un parc multisports (*city stade*) sur l'emplacement de l'ancien tennis avance. Une présentation plus complète sera faite au Conseil en début d'année 2025.

• Rue de Belleville

Voilà quelques mois, la circulation dans la rue de Belle-

ville a été mise en sens unique (du bas vers le haut). Cette période de test a fortement amélioré la sécurité de la circulation sur cet axe routier. Un arrêté entérinant la mise en sens unique sera pris.

• Travaux en cours, eaux pluviales, voirie

Stéphane Rouet informe le Conseil que les travaux de réfection de la chaussée du chemin de la Croix à Sur-Ocre ont débuté.

Par ailleurs, avant la fin d'année, deux chantiers seront lancés :

- Reprofilage des fossés et arasement des bas-côtés sur 2,5 km dans la Rue Chaude.

Cette intervention s'intègre dans un chantier plus large de traitement des eaux pluviales dans la commune.

Ces interventions se poursuivront en 2025.

- Rétrécissement de la chaussée, aux trois entrées de la commune (RD 219 et RD 955).

• Repas communal et vœux du maire

- repas communal : dimanche 8 décembre à 12h

- galette et vœux du maire : dimanche 26 janvier à 15h.

• Dé-provisionnement du cuivre

Le déploiement de la fibre étant effectif, de nombreux habitants nous interrogent sur le calendrier de la fin de l'ancienne technologie de téléphonie et d'internet, autrement dit le cuivre.

Un article donnant plus de détail paraîtra dans le prochain *Fil de l'Ocre* (janvier 2025).

En attendant, et en s'appuyant sur les informations diffusées par l'opérateur historique, le maire indique que la technologie actuelle dite « cuivre » restera opérationnelle au Val d'Ocre au moins jusqu'en fin d'année 2027.

**RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DU VAL D'OCRE**

sur notre site internet

<http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr>

sur votre portable

avec l'application Panneau Pocket

BLOC NOTES

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

POUR JOINDRE LE MAIRE ET LES ADJOINT.E.S

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64
Karen Delin : 06 10 16 07 77
Bernard Duval : 06 78 78 67 11
Françoise Richez : 06 11 84 60 36
Stéphane Rouet : 06 72 81 68 98

OUVERTURE DE LA MAIRIE

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :
- du lundi au vendredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h.

tél : 03 86 91 51 78

mail : mairiesacn@gmail.com

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences de l'assistante sociale :
au Conseil départemental : 03 86 49 58 89

CARNET

Bienvenue à :

- Raphaël Mortelette né le 20 juin 2024
- Léandro et Léon Barbosa nés le 27 juillet 2024
- Elyana Ambre Evrard née le 19 octobre 2024

Nos félicitations à :

- Jean-François Canovas et Véronique Bizot, le 17 août 2024
- Fabrice Ratiarivelo et Élise Bastid, le 31 août 2024

Nos condoléances à la famille de :

- Gérard Ramon décédé le 6 octobre 2024
- Marie-Jo Valprémit, née Falcucci, décédée le 9 octobre 2024
- Jean-Marc Baneat décédé le 23 octobre 2024
- Nicole Guespereau, née Thomas, décédée le 9 novembre 2024
- Pierre Couillaut décédé le 15 novembre 2024
- Maryvonne Thibault, née Audrain, décédée le 18 novembre 2024

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.

Valérie Auboussu et Élisabeth Meunier
19 bis Grande Rue
Saint-Aubin-Château-Neuf
89110 Le Val d'Ocre

AGENDA 2025

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
18 janvier	Bal folk	Foyer communal	CMD
26 janvier	Vœux du maire	Foyer communal	Municipalité
8 mars	Bal folk	Foyer communal	CMD
7-13 avril	Exposition "Labyrinthe, métamorphoses"	Atelier 19b	Lycée Toucy-Oiseau à ressorts
26 avril-18 mai	Expo. collective "Maison(s)"	Atelier 19b	Mouv'art
26 avril-18 mai	Exposition Corinne Joachim	Musée Jean-Larcena	Municipalité
8 mai	Vide-grenier	Centre village	La Grogne
24 mai-15 juin	Exposition François Lainé	Musée Jean-Larcena	Municipalité
21 juin	Fête de la musique	Moulin du Berceau	CMD
21 juin-14 juillet	Expo. Anne-Sophie Larcena	Musée Jean-Larcena	Municipalité
27 juin	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
11 juillet	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
19 juillet-10 août	Exposition Raymond Humbert	Musée Jean-Larcena	Municipalité